



# Rapport d'activités 2008



## AIDE AU DANSEURS PROFESSIONNELS

- La RDP a suivi 28 danseurs en 2008
- 5 danseurs en reconversion qui avaient reçu une bourse d'étude de la RDP ont obtenu leur diplôme
  - ✓ Diplômes en gestion culturelle
  - ✓ Diplôme de commerce et secrétariat
  - ✓ Certificat d'aptitude de professeur de danse
  - ✓ Diplôme d'instructeur de la méthode Pilates.

Ces cinq personnes ont maintenant trouvé un emploi dans leur nouveau domaine d'activité et la RDP a clôturé leur dossier.

- 18 nouveaux danseurs ont fait appel à la RDP en 2008
- 3 nouvelles bourses ont été attribuées pour un montant de CHF 35'000.- pour des formations en Administration du spectacle vivant, Gestion culturelle et Enseignement du Yoga Iyengar.
- 5 danseurs ont suivi un Bilan de compétences
- 5 danseurs sont en formation
- 7 danseurs sont en réflexion concernant leur orientation

L'activité de la RDP s'est considérablement accrue durant les derniers mois de l'année puisque 8 nouveaux danseurs ont contacté la RDP entre septembre et novembre. Ceci peut s'expliquer par le fait que la RDP est désormais mieux connue du milieu professionnel et qu'elle bénéficie de meilleurs relais de la part des compagnies, offices de placement et autres partenaires.

## ACTIVITÉS

En parallèle de son travail auprès des danseurs, la RDP a concentré son action sur trois axes principaux : la réalisation d'outils pour favoriser la transition de carrière des danseurs, la sensibilisation des partenaires potentiels et l'amélioration de sa visibilité.

### Accompagnement des danseurs en reconversion

L'association a développé un *Concept d'accompagnement du danseur* en collaboration avec une psychologue spécialisée en réinsertion professionnelle et en coaching, travaillant dans une société de recrutement. Suite à l'élaboration de ce concept, plusieurs outils ont été créés ou affinés:

- **Bourses et contributions aux frais de subsistance**  
Effectives depuis le mois de mai 2008, ces bourses permettent le financement de formations pouvant s'étendre sur 3 années. Elles permettent en outre de contribuer aux frais de subsistance du danseur lorsqu'il suit un programme de formation et qu'il subit, de ce fait, une perte de revenu.
- **Bilan de compétences**  
Pour accompagner le danseur dans ses choix d'orientation, la RDP disposait déjà d'un *Bilan de compétences*, développé en partenariat avec le *Service d'orientation de l'Institut de psychologie de l'Université de Lausanne*. Depuis cette année, la RDP participe à la séance de restitution des conclusions du Bilan, avec le psychologue et le danseur, pour conseiller ce dernier et lui proposer des solutions.
- **Coaching**  
Réalisé par un professionnel, le coaching constitue en un accompagnement individuel du danseur dans la mise en place de sa nouvelle activité.

Deux nouveaux projets vont venir compléter nos prestations en 2009. Ils ont pour objectif de renforcer les danseurs dans la gestion de leur carrière professionnelle et de son développement. Ils s'adressent aux danseurs en activité.

- **Mentorat** : mise en relation d'un danseur avec une personne qui a elle-même été professionnelle de la danse puis d'un autre secteur d'activité et qui jouit d'une importante expérience.
- **Conférence-Rencontre**: 4 rencontres annuelles qui traitent une question spécifique de la profession de danseur. En faisant appel à des experts de la thématique abordée, elles visent à renforcer le danseur dans la pratique de son activité et à animer le réseau local des professionnels de la danse.

Pour offrir les meilleures chances aux danseurs de réussir leur reconversion, nous menons une action de sensibilisation auprès du milieu professionnel, de partenaires publics et privés.

### **Sensibilisation des partenaires**

La sensibilisation des collectivités publiques et leur implication dans le soutien à la reconversion des danseurs se révèle un travail de longue haleine. Nous allons poursuivre cette action en 2009 et l'intensifier.

Suite à une rencontre avec la conseillère d'état en charge du département formation, jeunesse et culture du canton de Vaud, Anne-Catherine Lyon, un groupe de travail devrait se mettre en place en 2009. La mission de ce groupe sera de faire l'inventaire des problèmes liés à la reconversion des danseurs professionnels et des solutions à y apporter. Il sera constitué de représentants des départements de l'emploi, de la santé et de l'action sociale, des services de la culture, de l'éducation post-obligatoire, de l'enseignement spécialisé et de l'appui à la formation ainsi que de la RDP. Ceci constitue un grand pas en avant pour notre association en direction de la mise en place d'un soutien adapté à la reconversion des danseurs professionnels.

En 2008, nous avons développé une collaboration avec l'*Office Régional de Placement* de la ville de Lausanne, qui agit comme intermédiaire pour orienter les danseurs vers nous. Nous avons également pu collaborer durant l'année sur le dossier de plusieurs danseurs en reconversion. Nous mènerons la même démarche auprès des offices de chômage de Genève, de Neuchâtel et de Fribourg en 2009.

Nous nourrissons des liens avec différents réseaux tels :

- médecins de la danse
- écoles de formation professionnelle
- compagnies de danse

Nous développons un cours d'*Insertion à la vie professionnelle* que nous donnons actuellement dans une formation pour danseurs pré-professionnels. Nous avons l'intention de proposer ce cours aux différentes écoles de formation professionnelle pour danseurs de Suisse romande.

Nous appartenons au *Groupe Santé* de la *Fondation suisse des artistes interprètes et exécutants* (SIS). À ce titre, nous participons à des séances à Zürich qui réunissent également des représentants d'associations de musiciens et de comédiens. Ces séances sont l'occasion d'évoquer les différents problèmes de santé rencontrés par des interprètes et le soutien que peut leur apporter la SIS, ainsi que des mesures préventives mises en place.

### **Développement des supports de communication**

Nous avons entrepris la rédaction d'une brochure de présentation de l'association qui s'adresse à nos partenaires et qui détaille de manière approfondie notre vision, notre fonctionnement et nos activités. Elle sera imprimée en janvier 2009.

Parallèlement nous réaliserons en 2009 un « flyer » pour les danseurs, une page recto-verso avec un message court et ciblé.

Nous allons transformer notre site Internet début 2009 pour présenter, dans le détail, chacune de nos activités. L'ensemble de ces supports de communication existera en français et en anglais.

### **Financement**

La RDP a mené une importante recherche de fonds en 2008 auprès de partenaires publics et privés.

Il s'est avéré difficile de trouver des partenaires publics qui acceptent de s'impliquer. Il semble difficile de situer notre activité dans le cahier des charges des villes et des cantons en matière culturelle, d'emploi ou de formation post-obligatoire. Seule la ville de Meyrin nous a apporté un soutien cette année.

Les partenaires privés ont quant à eux répondu plus favorablement. La RDP a reçu le soutien de la Fondation Inverni Desarzens, de la Fondation Suisse des artistes interprètes et exécutants, de l'organe de répartition inter-cantonal de la Loterie Romande, du Pour-cent culturel Migros et du Grand Théâtre de Genève.

### **Collaborations internationales**

Membre de l'Organisation Internationale pour la Reconversion des Danseurs Professionnels (OIRDP), nous nous sommes rendus à la séance annuelle qui s'est déroulée au Centre National de la Danse à Paris en juin 2008.

Ces deux jours de rencontre avec les centres de reconversion anglais, américain, hollandais, coréen, canadien, français et australien sont d'une grande valeur en ce qui concerne l'échange de pratiques et d'expériences entre les participants. Ils sont également l'occasion de développer des projets communs, dont l'intérêt est multi-national.

Ainsi, en partenariat avec la France et le Canada, la RDP est notamment chargée de faire traduire en français puis éditer le texte, *Beyond Performance, building a better future for dancers and the art of dance*. Consécutif à l'analyse des résultats d'une enquête sur la reconversion des danseurs professionnels menée par l'OIRDP au niveau international, *L'aDvANCE Project*, ce texte propose des conseils et des recommandations pour l'accompagnement des danseurs en reconversion. Il est d'une grande utilité pour les organisations de danseurs professionnels et pour tous ceux qui se préoccupent de leur carrière.